



# CASDIS du 12 octobre 2017

Ce jeudi 12 octobre 2017 se tenait un Conseil d'Administration, revêtant comme chaque année un caractère particulier puisqu'il s'agissait entre autres de débattre autour de l'orientation budgétaire 2018.

**Le SA SPP PATS 83 en a profité pour exprimer, par la voix de son représentant, son analyse de la situation financière du SDIS et donc les possibles choix stratégiques de l'établissement public.**

Les documents présentés mettent en avant des indicateurs favorables sur la santé financière du SDIS 83 :

- ✓ baisse du taux d'endettement
- ✓ évolution de la masse salariale extrêmement faible +0,11% pour les SPP et +0,59% pour l'ensemble du personnel

Cela dit cette situation encourageante devrait soutenir voire améliorer notre réponse opérationnelle. **Malheureusement nous faisons tous le constat sur le terrain qu'il n'en est rien, bien au contraire :**

- ✓ l'activité opérationnelle augmente régulièrement +2, +3 et +5% ces trois dernières années alors même que la disponibilité des SPV n'est pas inépuisable **et que les effectifs SPP sont retombés à 908 agents, c'est à dire au niveau de 2008.**
- ✓ des CIS tombent de plus en plus fréquemment en dessous de l'effectif minimum
- ✓ la sollicitation devient même abusive, transports secondaires, carences etc...

De plus cet effectif de 908 SPP, correspondant à celui de 2008, est atteint dans un contexte où la situation a bien évolué depuis. La création de 5 salles opérationnelles et notamment 3 CGI a été gourmande en personnel au détriment des CIS.

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP PATS

BP 653  
83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26  
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Nous notons aussi au passage que le SDIS 83 s'est autorisé à ignorer 2 révisions du SDACR depuis 2007 (légalement elle doit avoir lieu tous les 5 ans, article L1424-7 du Code Général des Collectivités Territoriales). Les situations démographique, économique ou commercialo-industrielle du Var ainsi que les conditions climatiques ont pourtant bien évolué depuis 2007 !!!

**Le SA SPP PATS 83 a donc demandé un réel effort de recrutement SPP afin d'apaiser cette situation qui dégrade les conditions d'exercice des sapeurs-pompiers sur le terrain, ainsi que la réponse apportée à la population.**

**Nous avons malheureusement eu la désagréable impression de n'avoir absolument pas été entendus sur la question.** Ce ne sont pas les explications fuyantes du Directeur départemental sur le SDACR et son imbrication avec le Contrat Opérationnel Territorial de réponse aux Risques et aux Menaces, COTRIM, alors que le CGCT n'a pas été modifié, le SDACR existe toujours et doit être revu tous les 5 ans, ou encore sur une éventuelle plateforme commune avec le SAMU (nous serions curieux de voir leur réaction après la proposition d'installation de cette plateforme au Muy, dans la nouvelle DDSIS), ni même le débat sur la sollicitation abusive qui s'en est suivi au sein du CASDIS, qui ont pu rassurer nos inquiétudes.

**Nous le répétons : nous sommes 908 SPP comme en 2008 avec en plus une activité accrue et des CIS en dessous de l'effectif minimum de plus en plus régulièrement. Nos collègues SPV ne sont pas épargnés et sont aussi sollicités qu'ils le peuvent. Si cela n'interpelle pas, il semble que nos moyens de persuasion et de dialogue aient aujourd'hui de nouveau trouvé leur limite.**

*Les Autonomes*